

BREFCENTRE Synthèses

Bulletin Régional Travail Emploi Formation

Juin 2016

La demande d'emploi continue de croître

En 2015, en région Centre-Val de Loire, la demande d'emploi continue de croître. Le rythme de croissance de la demande d'emploi pour les catégories ABC décélère par rapport à l'année précédente, il demeure cependant plus soutenu qu'en France métropolitaine. Les seniors et les demandeurs d'emploi de longue durée sont encore fortement touchés. A l'inverse, la tendance s'infirme chez le public jeune, pour lequel la demande d'emploi est en repli de -0,4%.

Sur un an, les entrées et les sorties de Pôle emploi

progressent symétriquement de +6,6%. Toutefois, les entrées demeurent plus nombreuses que les sorties. Les offres d'emploi collectées par Pôle emploi progressent légèrement.

Le nombre de déclarations préalables à l'embauche (hors intérim et agriculture) s'accroît. En région, le nombre d'intérimaires en emploi équivalent temps plein augmente mais à un rythme moins élevé qu'en France métropolitaine. Toutefois, ce volume décroît dans la construction.



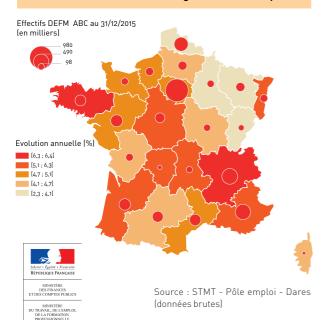
Le marché du travail en région Centre-Val de Loire en 2015

Fin 2015, la région comptabilise 218 000 demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B ou C à Pôle emploi (en données brutes), dont 135 200 sans aucune activité au cours du dernier mois (catégorie A). La hausse de la demande se poursuit à un rythme moindre de celui de 2014 (+ 5,8% contre + 6,7 % en 2014). En France métropolitaine, elle progresse de +4,9 %. Concernant la seule catégorie A, l'augmentation régionale s'élève à + 2,0 %, contre +2,4% au niveau national.

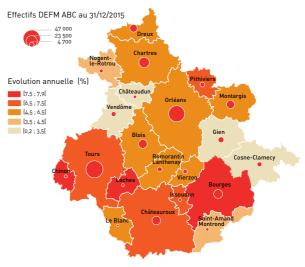
A l'inverse de l'année précédente, les femmes sont plus affectées par la hausse de la demande d'emploi en catégorie A, B et C: +6.4% contre +5.1% pour les hommes. Cet écart provient de la forte hausse des demandeurs d'emplois des catégories B et C, demandeurs d'emplois ayant une activité réduite, catégories majoritairement féminines. La demande d'emploi de catégorie A, B et C s'accroît dans tous les départements variant de +4.8 à +6.9%, le Cher, l'Indre et l'Indre-et-Loire dépassant la moyenne régionale.

Evolution annuelle des DEFM en catégorie A, B, C entre fin 2015 et fin 2014

De fortes hausses en Bretagne et Rhône-Alpes



Les zones d'emploi du sud de la région fortement touchées



Source : STMT - Pôle emploi - Dares (données brutes)

En région Centre-Val de Loire, 12 000 demandeurs d'emploi (cat ABC) supplémentaires en un an

Demandeurs d'emploi en fin de mois dans la	Au 31/12/2015		Au 31/12/2014		Evolution en un an en %	
région Centre-Val de Loire (données brutes)	Catégories A, B et C	Catégorie A	Catégories A, B et C	Catégorie A	Catégories A, B et C	Catégorie A
Cher	25 413	17 173	23 889	16 473	6,4	4,2
Eure-et-Loir	35 856	22 843	34 216	22 494	4,8	1,6
Indre	17 759	11 214	16 609	10 776	6,9	4,1
Indre-et-Loire	51 407	31 010	48 178	30 412	6,7	2,0
Loir-et-Cher	26 762	15 835	25 497	15 864	5,0	-0,2
Loiret	60 630	37 172	57 578	36 631	5,3	1,5
Centre-Val de Loire	217 827	135 247	205 967	132 650	5,8	2,0
France métro (en milliers)	5 551,7	3 638,5	5 291,8	3 552,9	4,9	2,4

Source : STMT - Pôle emploi, Dares

Presque une personne sur deux inscrite depuis un an ou plus

Le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée, inscrits depuis un an ou plus à Pôle emploi, progresse à un rythme plus soutenu en région qu'en France métropolitaine (+ 13,0 % contre + 9,7 %). De plus, cette hausse régionale est supérieure de 2,8 points à celle de l'année précédente. Fin 2015, ce public représente 47 % de la demande d'emploi, soit 3 points de plus qu'en 2014 et 1,1 point inférieur à la France métropolitaine.

Sur les 101 500 demandeurs d'emploi de longue durée, plus de la moitié sont inscrits depuis deux ans ou plus. La durée moyenne des inscriptions continue de s'allonger et atteint près de dix-neuf mois. Elle s'élève à vingt-neuf mois pour les seniors alors qu'elle est de huit mois pour les jeunes de moins de 25 ans.

Des seniors toujours plus touchés

Les seniors continuent à être fortement touchés ; en effet, leur nombre augmente à un rythme plus rapide qu'en 2014 : + 10,4 % en 2015 contre + 9,2 % (Catégories A, B et C). Avec 50 700 seniors demandeurs d'emploi fin 2015, ce public a doublé en sept ans. Les réformes successives qui ont vu le report de l'âge légal de la retraite, l'allongement progressif de la durée de cotisation et la suppression de la dispense de recherche concourent à cette évolution.

Repli de la demande d'emploi chez le public jeune

A l'inverse de l'année précédente qui avait vu le nombre de demandeurs d'emplois progresser de 4,0 % sur un an, l'année 2015 se traduit par un recul du nombre de demandeurs d'emplois chez les jeunes de -0,4 %.

Les seniors et les demandeurs d'emploi de longue durée les plus touchés

Demandeurs d'emploi en fin de mois par public dans la région Centre-Val de Loire (données brutes) - Catégories A, B et C	Au 31/12/2015	Au 31/12/2014	Evolution en un an en %
Femmes Hommes Moins de 25 ans (*) 50 ans et plus (*) Demande d'emploi de longue durée (inscrits depuis un an ou plus)	110 828 106 999 35 969 50 707	104 184 101 783 36 108 45 950 89 823	6,4 5,1 -0,4 10,4
Ensemble (*)L'âge est calculé en âge en fin de mois	217 827	205 967	5,8

Source : STMT - Pôle emploi, Dares

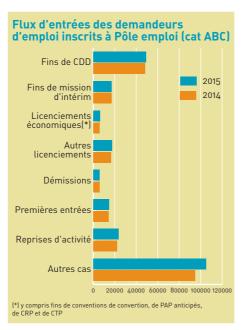
Fortes hausses des entrées et des sorties

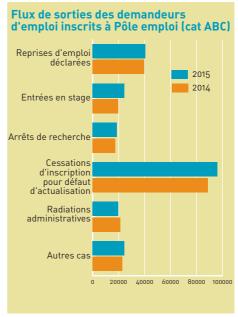
Comme en 2014, sur l'ensemble de l'année 2015, le nombre d'entrées à Pôle emploi en catégories A, B et C demeure supérieur à celui des sorties. Pôle emploi comptabilise 239 000 inscriptions pour 223 000 sorties (données brutes). Sur un an, les inscriptions et les sorties enregistrent une croissance identique (+6,6 %).

Hormis les entrées pour fins de mission d'intérim qui sont stables (-0,1%), tous les autres motifs progressent. Les fins de contrat à durée déterminée, motif concentrant près d'un quart des entrées, augmentent de +1,7 %. Les licenciements (économiques et autres) progressent (+7,6 %) ainsi que les démissions (+3,8 %). Pour les motifs de sorties, seuls les autres cas et les reprises d'emploi déclarées décroissent.

Dans les départements, les entrées sont plus nombreuses que les sorties. Les entrées tout comme les sorties progressent dans tous les départements. Sur un an, les inscriptions reculent sur les domaines professionnels de l'industrie, de support aux entreprises et commerce-vente-grande distribution, et de la construction. Elles augmentent dans les services à la personne et à la collectivité, domaine qui représente 18 % des entrées sur l'année. C'est également le cas dans les métiers de la santé.

Les entrées et les sorties des demandeurs d'emploi en 2015

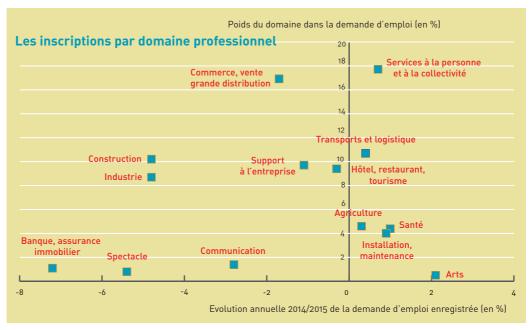




Source : STMT - Pôle emploi, Dares (données brutes)

Source : STMT - Pôle emploi, Dares (données brutes)

Sur un an, plus d'inscriptions dans le domaine de la construction et moins dans l'industrie, le commerce et le support aux entreprises



Source : STMT - Pôle emploi, Dares (données brutes) - champ : catégorie ABC

Une progression des offres collectées

En 2015, 98 200 offres d'emploi ont été déposées à Pôle emploi. Ce chiffre est en augmentation de 2,6 % par rapport à l'année précédente et concerne principalement les offres d'emplois durables (+5,6%). En outre, cette hausse affecte inégalement les différents domaines. Alors que les offres d'emplois reculent sensiblement dans la construction (-17 %), ou dans le domaine de l'installation et de la maintenance (-10 %), elles progressent dans d'autres métiers, tels les services à la personne (+12 %) et le commerce (+10 %).

Une hausse de l'emploi intérimaire due tant à l'industrie qu'au tertiaire

En 2015, le nombre d'emplois intérimaires en équivalent temps plein augmente mais moins rapidement qu'en France métropolitaine (+4,4 % contre +5,4 %). En région Centre-Val de Loire, le recours au travail temporaire représente en moyenne 26 650 emplois ETP en 2015 dont la moitié dans l'industrie. Dans ce secteur, l'intérim augmente (+6,0 %) plus fortement que l'année précédente. Le secteur « transports et entreposage », autre principal secteur utilisateur (16,2 % des emplois ETP), continue de recourir à l'intérim : +5,7 % sur un an. En revanche, la construction employant 12,3 % des emplois en ETP, enregistre une baisse annuelle de -4,7 %, repli supérieur à celui de la France métropolitaine (-2,7 %).

Une augmentation des déclarations préalables à l'embauche

En 2015, 643 949 déclarations préalables à l'embauche (DPAE hors intérim et agriculture) sont recensées en région Centre-Val de Loire, soit une hausse de +4,3 % par rapport à 2014. Cette forte progression est due essentiellement aux intentions d'embauches dans le tertiaire (+5,0 %), principal contributeur (92,2 % des DPAE). Les déclarations diminuent de -2,2 % dans l'industrie et continuent de baisser dans la construction (-6,1 %).

Les secteurs de «l'hébergement et la restauration», de «l'action sociale et hébergement médico-social», des «activités de services administratifs et de soutien», du «commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles » et des «Arts, spectacles et activités récréatives» représentent à eux seuls près de 72 % de l'activité du tertiaire. Pour 2015, on note une poursuite des intentions d'embauches dans ces 5 secteurs.

Baisse de l'activité partielle

En période de difficulté, une entreprise peut réduire ou suspendre son activité. Le salarié, en situation d'activité partielle, continue de percevoir une rémunération, prise en charge pour partie par l'État. Il peut également bénéficier d'actions de formation durant cette période d'activité partielle.

Le recours à l'activité partielle diminue dans la région. De juillet 2014 à juin 2015, les établissements ont consommé 644 milliers d'heures d'activité partielle contre 1 140 entre mi-2013 et mi-2014. L'Indre-et-Loire (24 %) et L'Eure-et-Loir (21 %) ont eu davantage recours à ce dispositif. Le Cher, l'Indre et le Loiret ont consommé, chacun, 17 % des heures régionales, tandis que le Loir-et-Cher n'en consomme que 6 %.

SOURCES ET DÉFINITIONS

Définitions des demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories. Conformément aux recommandations du rapport du CNIS sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fonction des catégories suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).

Concernant les motifs de sorties, l'interprétation est plus difficile. Selon les enquêtes réalisées sur un échantillon représentatif des sortants au niveau national, environ 40 % des personnes sorties pour non actualisation de la situation mensuelle ont en fait repris un emploi.

Avertissement - Depuis le 1er janvier 2013, les radiations administratives prennent effet à la date de leur notification, et non plus à la date du manquement qui les motive. Ce changement de règle a eu un impact à la baisse sur le nombre de radiations administratives et donc le nombre de sorties totales en janvier 2013. A partir du mois de février 2013, le nombre de radiations administratives retrouve, en moyenne, un niveau correspondant à celui qui aurait été observé si les règles n'avaient pas été modifiées.

Offres collectées à Pôle emploi

Les évolutions des offres recueillies dans les différents secteurs d'activité économique sont tributaires de la façon dont se décline la part de marché de Pôle emploi. Elles ne reflètent donc pas toujours celles du marché dans son ensemble.

Méthodologie - Site internet de la Dares, Statistiques sur les demandeurs d'emploi inscrits et les offres collectées par Pôle emploi - Documentation méthodologique

Dispositif de recherche d'emploi : A compter du 1^{er} janvier 2012, les articles L. 5421-3 alinéa 2 et L.5411-8 relatifs à la dispense de recherche d'emploi sont supprimés. Ce dispositif continue de s'appliquer aux bénéficiaires en cours, mais plus aucune entrée n'est possible.

DPAE (Déclarations préalable à l'embauche): L'Urssaf recense les intentions d'embauche de tout salarié au sens du droit du travail, quelles que soient la nature et la durée du contrat. Sont exclus les particuliers employeurs à domicile, les stagiaires avec convention de stage, les vendeurs à domicile, les salariés dont l'embauche est réalisée à l'étranger. Le champ exclut également les déclarations adressées à la Mutualité Sociale Agricole par les entreprises relavant de ce régime.

Intérim: Pôle emploi recense les misions d'intérim déclarées par les agences de travail temporaire. A partir de cette information mensuelle, la Dares élabore divers indicateurs mensuels, trimestriels et annuels. Les statistiques relatives au mois m sont fondées sur les relevés des missions adressés à Pôle emploi par les établissements de travail temporaire avant la fin du mois m+2.

Avertissement: jusqu'aux statistiques relatives au mois de décembre 2014, Pôle emploi et la Dares ont publié des évolutions de l'emploi intérimaire différentes, en raison des traitements différents réalisés à partir de la même source, les relevés mensuels de missions des agences de travail temporaire. Les travaux méthodologiques menés en commun ont permis de faire converger ces traitements et d'obtenir, à partir de la publication relative à janvier 2015, des statistiques d'évolution de l'emploi intérimaire identiques. La note de la Dares décrit les choix méthodologiques retenus. Les séries ont été rétropolées depuis janvier 2009.

Emplois équivalent temps plein : volume total de travail effectué par les intérimaires rapportés au volume total de travail effectué par une personne travaillant à temps plein.